



Fondation Terre de Liens
Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 août 2019





Fondation Terre de Liens

10 rue Archinard
26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019



Fondation Terre de Liens

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2019

Aux administrateurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Terre de Liens** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour les comptes annuels de exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du Compte Emplois Ressources, exposées dans l'annexe, ont été fidèlement appliquées dans sa conception.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise



Stéphane Cuzin

Associé



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

COMPTES ANNUELS

FONDATION TERRE DE LIENS

6° EXERCICE CLOS AU 31 AOUT 2019



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

BILAN ET

COMPTE DE RESULTAT

*Comptes annuels – Fondation Terre de Liens
6^e exercice clos au 31 Aout 2019*

Exponens Conseil & Expertise²
Pour identification

BILAN

ACTIF	Brut	Amort. Prov.	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018	PASSIF	31/08/2019	31/08/2018
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles	55 930	50 331	5 599	10 491	Dotations pérenne	3 299 524	3 057 921
En cours					<i>Dont foncier et immeubles ruraux</i>	1 872 550	1 872 550
Immobilisations corporelles					<i>Dont dotations financières</i>	353 851	283 851
Terrains	2 086 213	1 768	2 084 445	1 821 048	<i>Dont dotations pérennes actifs aliénables</i>	514 943	504 943
Constructions	2 146 440	253 195	1 893 245	1 787 034	<i>Dont dotations pérennes actions TOL</i>	558 180	386 577
Autres	35 217	20 042	15 175	17 481	Legs et donations	1 228 984	1 191 284
En cours	167 416		167 416	242 247	Subventions d'investissement	712 704	486 225
Immobilisations financières					Réserve pour projets	2 056 320	1 207 793
Autres titres immobilisés	937 856		937 856	766 116	Report à nouveau		
Autres immobilisations financières	113 380		113 380	75 680	<u>Résultat de l'exercice</u>	339 520	1 020 137
Dépôts et cautionnements versés	1 150		1 150	1 150			
ACTIF IMMOBILISE	5 543 602	325 336	5 218 266	4 721 248	FONDS PROPRES	7 637 052	6 963 361
Stock				0	Emprunts	38 692	41 684
Créances	632 284		632 284	424 772	Dépôts et cautionnements reçus	870	870
Disponibilités	2 252 018		2 252 018	2 268 036	Dettes fournisseurs	33 854	58 748
Charges constatées d'avance	4 733		4 733	17 051	Dettes fiscales et sociales	89 906	76 413
					Dettes sur immobilisations		0
					Autres dettes	304 328	287 531
					Produits constatés d'avance	2 599	2 500
ACTIF CIRCULANT	2 889 035		2 889 035	2 708 859	DETTES	470 249	467 746
TOTAL	8 432 637	325 336	8 107 301	7 431 107	TOTAL	8 107 301	7 431 107

COMPTE DE RESULTAT

Charges	2018-2019	2017-2018	Produits	2018-2019	2017-2018
Achats	105 738	61 891	Autres produits	207 835	209 938
Non stockables (eau, électricité, fioul, ...)	4 995	4 679	Locations et Fermages	85 274	87 260
Etudes et prestations de service	116 593	112 590	Subventions obtenues	-	11 204
Fournitures	23 159	8 740	Dons des actions Foncière	169 430	171 603
Abonnements & Logiciels	53 698	46 859	Dons des particuliers	1 428 557	1 392 990
Assurances	8 031	9 865	Mécénats des personnes morales	237 644	204 832
Charges Locatives	2 878	3 756	Legs et donations non affectés		
Entretien Réparation et Maintenance	28 324	135 896	Produits financiers	12 931	11 587
Formations	15 396	14 747	Produits exceptionnels	7 706	734 353
Locations locaux et matériels	23 770	20 445	Transferts de charges	61 225	40 106
Frais postaux et de télécommunications	15 146	31 179			
Honoraires et personnel extérieur	49 584	98 981			
Publicité et relations publiques	32 912	28 895			
Services bancaires et assimilés	7 313	5 521			
Voyages, déplacements et réception	68 627	67 633			
Charges de personnel	549 387	446 500			
Subventions accordées	618 290	484 072			
Divers	1 214	9 131			
Charges exceptionnelles	60 752	151 920			
Dons et cotisations	6 250	-			
Impôts et taxes	21 531	19 004			
Dotations aux amortissements	57 494	61 607			
Total Charges	1 871 081	1 843 737	Total Produits	2 210 601	2 863 874
Résultat (excédent)	339 520	1 020 137			
Missions sociales	37 350	124 455	Mécénat de compétence	33 653	123 393
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	3 600	805
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	97	257
Total contribution volontaires	37 350	124 455	Total	37 350	124 455



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

ANNEXE

1. PRINCIPES COMPTABLES & METHODES DE BASE

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2009-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des fondations et fonds de dotation et du règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les comptes annuels présentés sont ceux de la Fondation Terre de Liens d'une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit et par voie d'échange, et à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

2.2. Amortissements

Le plan d'amortissement des biens immobiliers adopté au 1er septembre 2016 n'a pas subi de modification.

La Fondation a apprécié, à la date de clôture, la valeur de ses actifs immobilisés.

2.3. Immobilisations financières

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur vénale s'agissant d'actifs reçus à titre gratuit. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une provision pour dépréciation est constatée.

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Disponibilités

Les liquidités disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.

2.6. Dotations

Les dotations pérennes sont composées des dotations initiales qui concernent les apports d'actifs affectés irrévocablement à la Fondation lors de sa constitution pour 1 061 982 € et de dotations complémentaires correspondant à des libéralités affectées de manière irrévocable reçues depuis. Le Conseil d'Administration a aussi décidé d'abonder les dotations initiales par affectation d'une partie des excédents constatés en fin d'exercice.

2.7. Legs et donations

Les legs et donations sont soumis à l'acceptation préalable du Conseil d'Administration. Ils sont comptabilisés, après approbation, lors de leur encaissement ou lors de l'obtention d'une attestation de propriété. Les biens reçus en nature, dont il a été décidé qu'ils ne seront pas conservés, sont réalisés dans les meilleurs délais et enregistrés pour leur prix de cession.

3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

3.1. Donation de biens immobiliers

- Sans objet sur l'exercice

3.2. Co-acquisitions de biens immobiliers avec la Foncière Terre de Liens

- **Bercenay (Haut Rhin)**

Achat en **coacquisition** avec la Foncière de 37 ha dont 18 ha concernés par une aire d'alimentation en eau potable. L'Agence de l'Eau finance 80% de l'acquisition des terres dans le périmètre de captage. La totalité de la surface est cultivée en bio en grandes cultures.

3.3. Compléments d'acquisition sur des Fermes de la Fondation

- **St Roch 2 (Orne)**

Le complément d'acquisition entre dans la stratégie de la préservation de la ressource en eau avec le financement à 75% de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la consolidation de la surface en herbe pour l'élevage laitier d'un fermier de la Fondation.

- **Portecluse 2 (Ariège)**

Le complément concerne 13 ha de prairie en vue de consolider l'autonomie fourragère du domaine avec une conversion en bio de cette surface.

3.4. Autres évènements significatifs

La Fondation a déménagé son siège social en Avril 2019 dans des nouveaux locaux à Crest. Ces locaux ont été rénovés par la Foncière et abritent les équipes de Terre de Liens Rhône-Alpes, la Foncière et la Fondation.

4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Variations des Fonds Propres

	Début Exercice	Legs et donations de l'exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Fin Exercice
Dotation perenne	3 057 921	0	171 603	70 000	3 299 524
<i>Dont foncier et immeubles ruraux</i>	1 872 550				1 872 550
<i>Dont dotation financière</i>	293 851			60 000	353 851
<i>Dont dotation pérenne actifs aniéable</i>	504 943			10 000	514 943
<i>Dont dotation pérenne actions TDL</i>	386 577		171 603		558 180
Legs et donations	1 191 284	37 700			1 228 984
Subventions affectées	486 225			226 479	712 704
Autres fonds					
Total fonds sans droit reprise	4 735 430	37 700	171 603	296 479	5 241 212
Apports avec droit de reprise					
Legs et donations assortis d'une condition					
Total fonds avec droit reprise	0	0	0	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	998 793		816 930		1 815 723
Réserves réglementées					
Autres réserves	209 000		31 597		240 597
Réserves pour projet					
Réserves de trésorerie					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	1 020 130		-1 020 130	339 520	339 520
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Autres fonds					
Total autres fonds propres	2 227 923		-171 603	339 520	2 395 840
Total fonds propres	6 963 353	37 700	0	635 999	7 637 052

4.2. Etat des échéances, des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachés à des participations			
Prêts			
Autres créances	1 150		1 150
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	12 359	12 359	
Avances et acomptes			
Autres créances	619 925	619 925	
Charges constatées d'avance	4 733	4 733	
Total	638 167	637 017	1 150
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir	Montant
Usagers produits non encore facturés	
Produits à recevoir	159 188
Intérêts courus à recevoir	2 429
	161 617

Etat des dettes	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	39 562	2 992		36 570
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 854			
Dettes fiscales et sociales	89 906	89 906		
Autres dettes (**)	304 327	304 327		
Produits constatés d'avance	2 599	2 599		
Total	470 248	399 824	-	36 570
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : (**) Dont envers les associés				

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	33 854
Dettes provisionnées pour congés payés	27 688
Charges sociales sur congés payés	14 854
Charges à payer	300 790
Total	377 186

4.3. Détail des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Licences et abonnements logiciels	954		
Taxes foncières	3 779		
Divers	0		
Total	4 733		

Produits constatés d'avance	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Loyers septembre 2019	2 599		
Total	2 599		

4.4. Immobilisations

4.4.1. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, et à leur valeur vénale pour ceux acquis à titre gratuit ou par voie d'échange. Les frais d'acquisitions, comprenant les frais notariés, les frais Safer ou d'expertise, ne sont pas intégrés au coût d'acquisition, mais constituent une charge de l'exercice.

4.4.2. Immobilisations financières

L'augmentation des autres participations est due à un don de titres de la SAS Chenelet, pour un total de 10 000 €.

Les autres titres immobilisés ont varié de 8 000 € du fait du remboursement d'un apport avec droit de reprise aux fermiers et habitants de Portecluse suite à l'incendie de décembre 2017 (4000 € restants dus) et ont été augmentés de 169 740 € correspondant aux dons manuels d'actions de la Foncière.

L'augmentation des autres immobilisations financières est due à une découverte dans une des propriétés issues d'un Legs. Comme les précédentes découvertes dans le cadre de ce legs, elle est conservée sur le long terme.

Tableau des immobilisations	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 930			55 930
Immobilisations incorporelles	55 930	0	0	55 930
- Terrains	1 789 726	264 119		2 053 845
- Agencements aménagements terrains	32 369			32 369
- Constructions sur sol propre	1 994 012	152 427		2 146 439
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements	3 332			3 332
- Cheptel	8 700			8 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 828	3 356		23 184
- Immobilisations corporelles en cours	242 247	142 307	217 137	167 417
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 090 214	562 208	217 137	4 435 286
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 713	10 000		11 713
- Autres titres immobilisés	764 403	169 740	8 000	926 143
- Prêts et autres immobilisations financières	1 150			1 150
- Autres immobilisations financières	75 680	37 700		113 380
Immobilisations financières	842 946	217 440	8 000	1 052 386
ACTIF IMMOBILISE	4 989 090	779 648	225 137	5 543 601

4.5. Amortissements

Amortissements	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 439	4 892		50 331
Immobilisations incorporelles	45 439	4 892	0	50 331
- Terrains				
- Agencements aménagement terrains	1 046	722		1 768
- Constructions sur sol propre	206 979	46 217		253 196
- Constructions sur sol d'autrui				
- Cheptel				
- Autres immobilisations	2 024	1 304		3 328
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 355	4 359		16 714
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	222 404	52 602	0	275 006
ACTIF IMMOBILISE	267 843	57 494	0	325 337

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Attributions de subventions

La poursuite des missions sociales de la Fondation passe en partie par le soutien à d'autres organismes poursuivant les mêmes buts. La Fondation attribue de manière annuelle des subventions présentées dans le tableau suivant :

	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Subventions délivrées au cours de l'exercice	423 737 €	388 655 €	395 903 €
Subventions à délivrer sur l'exercice suivant	250 000 €	263 000 €	300 000 €
Subventions en charge sur l'exercice précédent	-250 400 €	-300 000 €	-120 000 €
Versements de mécénat d'entreprise fléché	181 861 €	132 417 €	166 635 €
Total	605 198 €	484 072 €	742 538 €

5.2. Evolution des effectifs

	Au début de l'exercice	entrées	sorties	A la fin de l'exercice
FEMMES	8	6	5	9
HOMMES	3	1	1	3
TOTAL	11	7	6	12

6. COMPTE EMPLOIS RESSOURCES

La Fondation Terre de Liens a trois missions sociales fondamentales :

- Elle constitue un conservatoire des espaces agricoles (patrimoine reçu par donation, legs ou achat) et y installe des agriculteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement et porteurs de nouveaux modèles agricoles et économiques.
- Elle travaille aux côtés des acteurs publics pour agir sur les politiques et les pratiques liées aux terres, à l'agriculture et à l'environnement dans le sens d'une protection du patrimoine agricole et environnemental et du développement d'une agriculture de proximité.
- Elle révèle la raréfaction des terres agricoles comme un sujet de société méconnu qui concerne tous les citoyens et fait connaître la réalité de la spéculation qui pèse sur le marché des terres, ses conséquences et les solutions possibles.

Le Compte Emplois Ressources est présenté selon les nouvelles directives.

Les modalités d'élaboration du Compte Emplois Ressources requièrent une comptabilité analytique.

Pour les missions sociales, les frais de secteur et les frais de mission sont affectés directement.

Les frais de masse salariale et les frais généraux sont répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.

Pour l'exercice 2018/2019, la masse salariale et les frais généraux sont répartis de la manière suivante :

	Frais généraux	Masse salariale	TOTAL	Répartition en pourcentage
Missions Sociales	116 471 €	314 244 €	430 714 €	57%
Frais d'appel à la générosité du public	18 643 €	41 522 €	60 165 €	8%
Frais de Fonctionnement	68 945 €	191 404 €	260 348 €	35%
TOTAL	204 059 €	547 169 €	751 227 €	100%

EMPLOIS	Emplois de N - Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public. Utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1- MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT DE L'EXERCICE		311 205
1.1 Réalisées en France	1 441 528	1 441 528	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 835 631	1 835 631
* Actions réalisées directement	823 159		1.1 Dons et legs collectés	1 363 199	1 363 199
* Versements à d'autres organismes agissant en France	618 369		* Dons manuels non affectés	472 432	472 432
1.2 Réalisées à l'étranger			* Dons manuels affectés		
* Actions réalisées directement			* Legs et autres libéralités non affectés		
* Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			* Legs et autres libéralités affectés		0
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	156 175	156 175	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	156 175		2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés			3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			4- AUTRES PRODUITS	374 970	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	273 378	273 378			
		1 871 081	1- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 210 601	
1- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 871 081		II- REPRISES DES PROVISIONS		
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (cf Tableau des fonds dédiés)		
			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	339 520		VI- TOTAL GENERAL	2 210 601	1 835 631
V- TOTAL GENERAL	2 210 601				
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 871 081
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		275 755
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 871 081			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales		37 350	Bénévolat		33 653
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		3 600
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		97
Total contribution Volontaires		37 350	Total		37 350

7. ENGAGEMENTS EXTRACOMPTABLES

7.1. Dons en nature et Mécénat de compétence

La Fondation a souhaité valoriser les dons en nature ainsi que le mécénat de compétence par une inscription extracomptable. Ainsi sur l'exercice, la Fondation a reçu les soutiens suivants :

- Don en nature pour un total de 97 €
- Prestations en nature pour un total de 3 600 €
- Mécénat de compétence pour un total de 33 653 €

Entreprise	Personnel mis à disposition	Période de mise à disposition	Valorisation de la mise à disposition sur l'exercice
BNP Paribas	Sylvie MARCHAL	Du 01/06/2018 au 28/02/2020	28 241,00 €
La Poste	Sylvie RAGON	Du 01/08/2019 au 31/10/2020	5 412,07 €
TOTAL			33 653,07 €

7.2. Acquisitions & Donations

Après avis du comité d'expertise, le Conseil d'Administration a validé :

- L'achat de 3,5 ha pour une valeur de 33k€ (hors frais d'acquisition) afin de conforter une exploitation maraîchère. Le projet bénéficie d'une subvention d'investissement à hauteur de 80% via l'Agence de l'Eau et la Région des Hauts de France.
- L'achat de 3 ha pour une valeur de 37k€ (hors frais d'acquisition) afin de créer une exploitation maraîchère. Le projet bénéficie d'une subvention d'investissement à hauteur de 80% via l'Agence de l'Eau et la Région des Hauts de France.
- L'achat d'un complément d'acquisition de 9 ha de prairie pour une valeur de 50k€ (hors frais d'acquisition) afin de conforter la structure d'exploitation en maraichage et petit élevage.

7.3. Legs et donations acceptés ou notifiés

Le Conseil d'Administration a validé un patrimoine global estimé à 904k€ se répartissant ainsi :

- Le legs d'une ferme anciennement en polyculture/élevage située en moyenne montagne, avec un siège d'exploitation, des bâtiments et 14 ha de terres attenantes, d'une valeur de 322k€.
- Le legs d'une maison d'habitation pour une valeur de 90k€.
- La donation d'une ferme avicole bio en activité avec un siège d'exploitation, des bâtiments et 105 ha de terres attenantes, d'une valeur de 422k€.
- La donation avec réserve d'usufruit d'une maison avec 1 ha de terre agricole pour une valeur de 70k€

Trois legs mobiliers sont en cours de traitement pour un montant de 361k€. Aucun dossier d'assurance-vie n'a été ouvert.

7.4. Engagements de soutien

Le Conseil d'Administration de La Fondation s'est par ailleurs engagé à soutenir différents projets qui se réaliseront au cours de l'exercice suivant :

- Le soutien financier des actions sur 2019-2020 autour de la thématique « Installation-transmission : accompagnement des cédants et porteurs de projet en agriculture biologique sur le volet foncier » à hauteur de 200 000 €.
- Le financement d'un appel a projet externe sur fin 2019 à hauteur de 50 000 €.

7.5. Caution sur des apports

Face à la fragilité de trésorerie de certaines associations TDL, la Foncière et la Fondation ont mis en place, en septembre 2017, des contrats d'apport associatif avec droit de reprise à 0%, garantis par une caution de la Fondation de 75% du capital restant dû.

Au cours de l'exercice, quatre apports ont été effectués par la Foncière pour un montant total de 100 000 €. Cela représente un engagement de cautionnement total depuis septembre 2017 à hauteur de 101 250 € pour la Fondation.